

te Ne vous attendez pas, disent les deux auteurs anonymes de cet ouvrage, qui s'en vont parcourant les bords du Lignon, ne vous attendez pas à retrouver aujourd'hui des *Diane*, des *Céladon* et des *Galathée* chez un peuple de chaudronniers (1); le *grand druide*, *Adamas*, ou *Monsieur l'abbé Papon lui-même*, dirait avec Lafontaine :

Amour est mort, le pauvre compagnon
Est enterré sur les bords du Lignon (2). »

Le lecteur tirera de ces diverses données telle conclusion qu'il croira le plus conforme à la vérité.

Suivant La Mure, Loys Papon, qui ne se serait pas conformé aux dernières volontés de son père, aurait donné tous ses biens à un Forésien, « *le pieux tîrôme Gassier*, natif de Nullise, son amy intime qui fut en même temps résiguataire de ses bénéfices, et usa bien de cette échûte, d'autant que mourant, il fit ladite église (Notre-Dame) son héritière (3). »

(1) Ce passage est emprunté aux *Confessions* de J.-J. Rousseau. Curieux de voir les bords du Lignon et les lieux où d'Urfé a placé les scènes de *l'Astrée* (dont le souvenir lui revenait fréquemment au cœur), Jean-Jacques demanda la route du Forez. *Tout en causant avec une hôtesse, il apprit que c'était un bon pays de ressource pour les ouvriers, qu'il y avait beaucoup de forges et qu'on y travaillait fort bien en fer.* « Cet éloge, ajoute-t-il, calma tout à coup ma curiosité romanesque, et je ne jugeai pas à propos d'aller chercher des *Diane* et des *Sylvandre* chez un peuple de forgerons. La bonne femme qui m'encourageoit de la sorte m'avoit sûrement pris pour un garçon serrurier. »

(2) *Voyage au mont Mat, sur les bords du Lignon et dans une partie de la ci-devant Bourgogne*, in-12 ; ouvrage écrit au commencement de l'an IV, etc., à Paris, chez Desclée, libraire, Palais-Egalité, 2 (petit volume assez rare).

(3) Il semble assez difficile de supposer que Loys Papon eût pu se soustraire à la clause de substitution formellement énoncée par son père, en faveur de Melchior son frère. Le Loys Papon dont parle La Mure ne serait donc pas le poète, mais son oncle le chanoine Loys Papon ; à moins que La Mure ait entendu parler des biens personnels du prieur de Marcilly.